

Rapport mensuel mai 2019

Conseillers

Forestiers

Roy



CFR
CFROY.COM

Contre-rendu des opérations

Nous vous présentons ci-bas un cours résumé des opérations qui ont été effectuées au courant du mois de mai 2019.

Cette année le printemps s'est fait attendre et une météo digne de l'été se fait toujours attendre. Sa froideur a causé un retard de la fonte des neiges et du réchauffement des cours d'eau. Ce qui a eu pour effet de rendre l'accès aux sites de traitement impraticable avant la mi-mai. La température des cours d'eau était de toute façon encore trop froide pour que les larves se nourrissent avant cette période. Il aurait été inutile d'épandre le larvicide puisque les larves ne l'auraient pas ingérée en dose suffisamment létale.

L'équipe de technicien a donc été déployée sur le territoire de Saint-Donat le 14 mai. Depuis cette date, deux cycles de traitement pour la mouche noire ont été complétés et un traitement contre les espèces de maringouins printaniers a été effectué. Une application aérienne du larvicide en formulation granulaire contre le moustique a été faite par hélicoptère le 28 mai. Un troisième cycle vient de débuter en date du 10 juin contre la mouche noire, d'autres cycles d'applications de larvicide suivront celui en cours, ce jusqu'à la fin août. La prospection et le traitement des gîtes pour les espèces de moustiques estivales s'effectuent en continu jusqu'à la fin août également.

Ainsi, les opérations de contrôle biologiques des insectes piqueurs de la municipalité de Saint-Donat se déroulent bien et aucune embuche majeure n'a été rencontrée jusqu'à présent. Nous tenons à réitérer le fait que l'application de larvicide biologique contre les insectes piqueurs est une mesure d'atténuation de la nuisance et non d'éradication de celle-ci.

Nous vous souhaitons une bonne saison estivale et un autre contre-rendu sera publié pour le mois de juin.